

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Loin de la Palud, loin du cœur ? Pour un développement coordonné et favorable à la vie de quartier des Râpes.

Initiant-e(-s) : Marisa MAURER PUTALLAZ et consorts

Suite à un fort développement de sa population, le quartier des Râpes a besoin d'infrastructures pour sa population, au même titre que les autres quartiers comparables en milieu urbain et ceci de manière globale et coordonnée.

Les Râpes sont constituées de 4 hameaux ⁽¹⁾ étalés dans le Jorat. Il n'y a pas de centre à proprement parler bien que le village de Vers-chez-les-Blanc concentre une grande partie des infrastructures (salle de gym, école, APEMS, boucherie, restaurant, coiffeur, local des pompiers). *(1) Montblesson, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Gobet et Montheron.*

Des projets immobiliers importants y ont vu le jour ces dernières années, accroissant d'autant la population. Retraité-e-s dans les immeubles de la Fondation NetAge, familles dans l'éco-quartier de Sur le Pra et les immeubles de la SCHL au Chalet-à-Gobet ou encore étudiants à l'EHL promettent une belle diversité. A fin 2024, la population des Râpes se montait à 4'334 habitants (sans Montheron). *Source : Ville de Lausanne, Service du contrôle des habitants, fin décembre 24*

La Société de Développement Lausanne-Jorat est l'actrice majeure de l'animation des hameaux des Râpes en organisant plusieurs manifestations en extérieur durant l'année permettant à la population de se rencontrer.

Par ailleurs, les nouveaux-elles habitant-e-s font preuve de dynamisme et souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, ce qu'il faut saluer car cela contribue à empêcher que cette zone ne se transforme en cité-dortoir. Les acteurs locaux tels que les associations ou les commerçants sont également très actif-ve-s.

Malheureusement, le frein majeur au développement d'activités associatives ou commerciales dans ce quartier c'est bien le manque de locaux disponibles et/ou en état d'être utilisés.

Les propositions ou demandes portées à notre connaissance comprennent par exemple :

- Ateliers créatifs ou formatifs pour enfants (mini-disco ; cours de danse ou de peinture) comme pour adultes (fresque du climat, cours potager et taille) ;
- Réunions ponctuelles pour l'organisation d'un projet ou d'une manifestation ponctuelle ;
- Séances d'associations (Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Abbaye la Jeune Suisse des Croisettes, Les Amis de Montblesson, Association Vergers - Jardins de Montblesson, Société de Gym Dames, SDLJ, Association Sur le Pra, etc) ;
- Local de répétition de musique
- Animations pour les jeunes / lieu de rencontre

Conseil communal de Lausanne

- Création d'un café avec torréfaction sur place
- Ouverture d'une boulangerie
- Développement d'autres activités commerciales déjà établies dans la région

Nous pourrions encore ajouter à la liste ci-dessus les besoins du Parc naturel périurbain du Jorat tant pour des locaux administratifs que pour accueillir les visiteurs ou pour les projets de recherches développés dans le parc.

Mentionnons enfin l'APEMS du collège de Vers-chez-les-Blanc, bien à l'étroit dans ses murs, notamment pour stocker son matériel.

L'agrandissement du site scolaire est à l'étude, privilégiant la construction d'un nouveau bâtiment sur une zone d'utilité publique exploitée en zone agricole actuellement. A noter que cette parcelle n'est pas concernée par la zone réservée appliquée à presque tous les terrains constructibles des quartiers forains...

Par ailleurs, on dénombre un certain nombre de bâtiments existants, comprenant pour certains d'entre eux des volumes très importants et pas ou sous-utilisés et qui pourraient convenir pour accueillir les activités susmentionnées. Citons par exemple :

- Collège de Montblesson : seul le rez-de-chaussée est utilisé par la halte-garderie les Gnômes ;
- Collège de Chalet-à-Gobet : utilisé partiellement pour des cours de Yoga et temporairement par l'APEMS ;
- Hostellerie des Chevreuils : utilisé temporairement et partiellement par l'APEMS + par les services sociaux ;
- Site du Chalet-à-Gobet comprenant l'ancienne Auberge, l'ancienne Poste etc. : utilisé partiellement (et temporairement ?) par l'EVAM ; autres occupants et locataires avec baux à durée limitée ;
- Ancienne laiterie de la Vuillette : aucune affectation
- Site de Montblesson : ancien café du Centenaire : partiellement occupé par le SPADOM ; bail de confiance à la SDLJ.

Tous ces objets immobiliers sont propriété de la Ville de Lausanne et, pour la plupart d'entre eux, dans un état d'entretien que l'on peut qualifier malheureusement de mauvais à insalubre ce qui limite évidemment leur utilisation.

En conclusion, nous estimons que le quartier des Râpes, comme les autres quartiers en zone urbaine, a besoin d'un lieu permettant d'encourager la vie associative et le développement d'activités commerciales ou de loisirs.

Les acteurs·rice·s locaux sont prêts à s'engager pour développer un projet et il serait judicieux que l'administration les consulte. Il serait en effet regrettable que des aménagements ou nouvelles constructions soient réalisés sans tenir compte des activités précitées ou sans coordination entre les projets (école, APEMS, développement du site du Chalet-à-Gobet ⁽²⁾, Parc naturel péri-urbain du Jorat, etc.).

Enfin, relevons encore que les territoires forains sont aussi très fréquentés par les lausannois·e·s urbain·e·s et que le développement souhaité par ce postulat s'adresse donc pour partie à l'ensemble de la population lausannoise.

(2) Voir notamment préavis 2025/19 Une politique d'agriculture urbaine 2025 -2030 pour renouer les liens entre la ville et la campagne

Conseil communal de Lausanne

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- ' - Consulter tous les partenaires potentiels locaux (tant associatifs, commerciaux que de loisirs) du quartier des Râpes afin de cerner leurs besoins en locaux ou infrastructures ;
 - ' - Définir un projet de développement global et coordonné en conséquence, par exemple dans le cadre de la réhabilitation de gros ensembles tels que l'Hostellerie des Chevreuils ou le site du Chalet-à-Gobet.
-

Lausanne, le 17 septembre 2025

Mme Marisa MAURER PUTALLAZ

Signataire(s) :

Mme Marlène BÉRARD



M. Olivier BLOCH



M. Paulraj KANTHIA

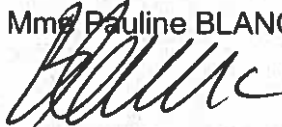


M. Olivier MARMY

M. Jacques PERNET



Mme Pauline BLANC



M. Matthieu DELACRÉTAZ



Mme Mathilde MAILLARD

M. Jean-Claude SEILER

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*